

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 avril 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : **Affectation des résultats 2018**
Budget annexe Locaux commerciaux – GUICHE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	21 299,57 €
- un excédent reporté de :	10 180,59 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	31 480,16 €
- un déficit d'investissement de :	19 228,10 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
soit un besoin de financement de :	19 228,10 €

DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018, comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/18 : EXCÉDENT	31 480,16 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	19 228,10 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	12 252,06 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	19 228,10 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 avril 2019
Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le 20 AVR. 2019
Affiché le 18 AVR. 2019



Jean Yves BUSSIRON